IDSF
Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
FFHANDBALL

RECYCLAGE JA

Saison 2025/2026

DEROULE DU RECYCLAGE

- Epreuve physique *(1h)*

- Informations *(30min)*
  - *Les disponibilités*
  - *Les contacts en BFC*
  - *Les indemnités 2025/2026*
  - *Nouvelles règles*
  - *Faire un rapport de discipline*
  - *Fonctionnement de la discipline*

- Formation *(1h30)*
  - *Je décide quoi ?*
  - *Un point sur les règles*
  - *Questions ouvertes*

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ FFHANDBALL

IDSF Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

Epreuve physique (45min)

Exercice
30 secondes

Course
30 secondes

Liste des exercices

Burpees
Mountain climbers
Squats
Fentes
Pompes
Planche

Repères de distance

6 km/h -> 50 mètres
7 km/h -> 58 mètres
8 km/h -> 66 mètres
9 km/h -> 75 mètres
10 km/h -> 83 mètres
12 km/h -> 100 mètres
14 km/h -> 116 mètres
16 km/h -> 133 mètres

Echauffement
10’

Corps de séance
20’ (2 blocs)

Retour au calme
5’

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ FFHANDBALL

IDSF Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

La licence

<u>Pour arbitrer :</u>

- être titulaire d'une licence « pratiquant **compétitif** », « pratiquant indépendant » ou « **Hand à 7 blanche + 16 ans** » (pas de licence loisir)
- avoir fourni un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique **sportive** du handball en compétition ou en loisirs établi dans les conditions définies par l'article « 30.2 Certificat médical » des présents règlements
- avoir 18 ans et plus (âge sportif en référence à l'article 36.1)
- ne pas être privé de ses droits civiques ni frappé d'une sanction disciplinaire de suspension d'exercice des fonctions de juge-arbitre ou de retrait provisoire de la licence,
- **<u>l'attestation honorabilité</u>** envoyée lors de sa prise de licence selon les dispositions de l'article 30.5.2 des présents règlements.

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ FFHANDBALL

IDSF Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

Absence d’arbitre

Si les arbitres ne sont pas présents 15 minutes avant l’heure de début :

- Solliciter un binôme officiel neutre ou juge-arbitre officiel neutre.
- À défaut, désigner tout binôme officiel ou juge-arbitre officiel présent (le plus haut gradé, tirage au sort en cas d’égalité).
- En l’absence totale d’arbitres officiels, chaque équipe désigne un joueur, puis tirage au sort pour savoir qui arbitre. L’autre ne peut pas jouer. Rencontres jeunes (article 92.1.3)

- Sur championnats jeunes, voir procédure envoyée en janvier 2025..

Conséquences du non-respect :Si la procédure n’est pas appliquée, le match est perdu par pénalité pour les deux équipes.

Les disponibilités

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ FFHANDBALL

IDSF Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

Les disponibilités

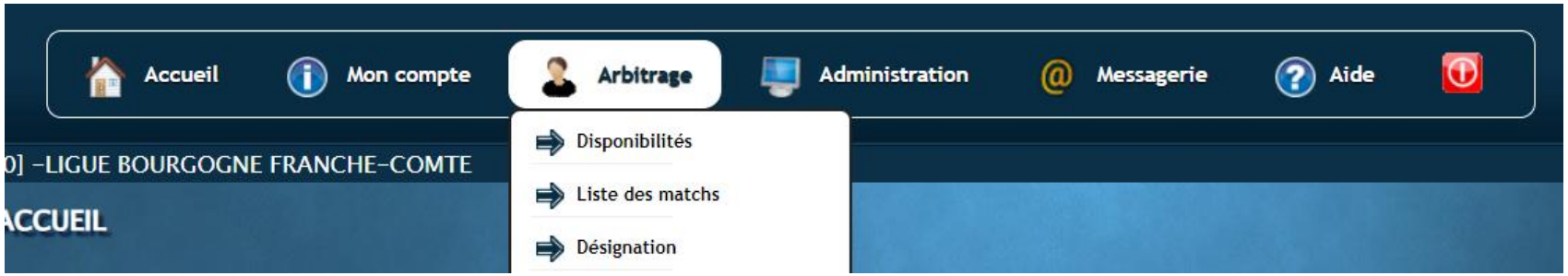

Vos contacts

Merci de **toujours** mettre ces **4 contacts en copie** de vos mails concernant l'arbitrage.

L'information doit circuler pour permettre des réponses rapides et fiables

CTA

5200000.cta@ffhandball.net

Elus

JADEL Patrice

p.jadel@ffhandball.net

RAGNARD Didier

didier.ragnard@orange.fr

Salarié

BOULLANGER Thomas

5200000.tboullanger@ffhandball.net

Frais d'arbitrage | Juline DESCHAMPS-LANGLOYS

5200000.jdeschamps@ffhandball.net

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ FFHANDBALL

IDSF Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

Les indemnités 2025-2026

Ces indemnités ne concernent que les Juges Arbitres (JA) avec **désignations nominatives** de la CTA

0,33 cts/km

Les péages ne sont pas pris en charge

Ces indemnités ne concernent que les arbitrages avec **désignations clubs**

Niveau U18 Promotion Niveau U18 Honneur Niveau U15 Excellence	
JA seul	0,33 cts/km
JA en binôme	0,33 cts/km pour un seul des 2 arbitre

Les indemnités 2025-2026

Ces indemnités ne concernent que les Juges Arbitres (JA) avec **désignations nominatives** de la CTA

Niveau (match officiel)	Tarifs 25-26
Prénational Masculin	50€
Nationale 3 Féminine	50€
Excellence Régional Masculin	45€
Prénational Féminine	45€
Honneur Régional Masculin	42€
Autres divisions adulte	40€
U18 Excellence	40€
U18 Promotion et Honneur	28€
U15 Excellence	28€

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ FFHANDBALL

IDSF Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

Les indemnités 2025-2026

Ces indemnités ne concernent que les arbitrages avec **désignations clubs**

Niveau (match officiel)	Tarifs 24-25
U18 Promotion	26€
U18 Honneur	26€
U15 Excellence	25€

En cas de défaillance d'arbitre sur les championnats séniors, s'applique l'article 92 des règlements généraux. Si un arbitre neutre est présent dans la salle, il pourra **prétendre à l'indemnité de match seule** prévu dans le guide financier. Si c'est un arbitre du club recevant ou du club visiteur, alors il ne percevra pas d'indemnité de match

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ FFHANDBALL

IDSF Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

Les indemnités 2025-2026

- Plus de saisie des frais sur la FDME. Il faudra saisir sa fiche de frais sur ihand **AVANT** le match en liaison avec les infos proposées par l'application. La ligue procèdera à une extraction ensuite de ces frais.

- Rappel, si mauvais RIB = rejet. **La facturation du rejet sera prise sur les défraiements suivants.**

- **Process des défraiements :** vers le 1er du mois en adultes, vers le 15 en jeunes. Rappeler que la journée juste avant le défraiement ne fait pas, en général partie de ce défraiement

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ FFHANDBALL

IDSF Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

Faire un rapport de discipline

Inscrire un commentaire sur la FDME avant sa clôture*

✚

** Si l'incident a lieu avant la clôture de la FDME*

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ FFHANDBALL

IDSF Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

Faire un rapport de discipline

- ☐ Disqualification avant le début de la rencontre

- ☐ Disqualification lors de la rencontre, à la _____ minute (0 à 60 minutes)
- ☐ Disqualification lors de la rencontre, à la _____ minute de la (ou des deux) prolongation(s) – (de 0 à 20 minutes)
- ☐ Disqualification pendant la pause, entre _____
- ☐ Disqualification lors de la rencontre pendant l'éxécution des jets décisifs

Score au moment de cette disqualification : _____
(en chiffres ou en lettres)

- ☐ Concernant des faits survenus avant, pendant et/ou après le coup de sifflet final et relevés sur la feuille de match (sans disqualification)

- ☐ Concernant des faits survenus après les signatures sur la feuille de match

- ☐ Joueur _____
- ☐ Autre _____

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ FFHANDBALL

IDSF Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

Faire un rapport de discipline

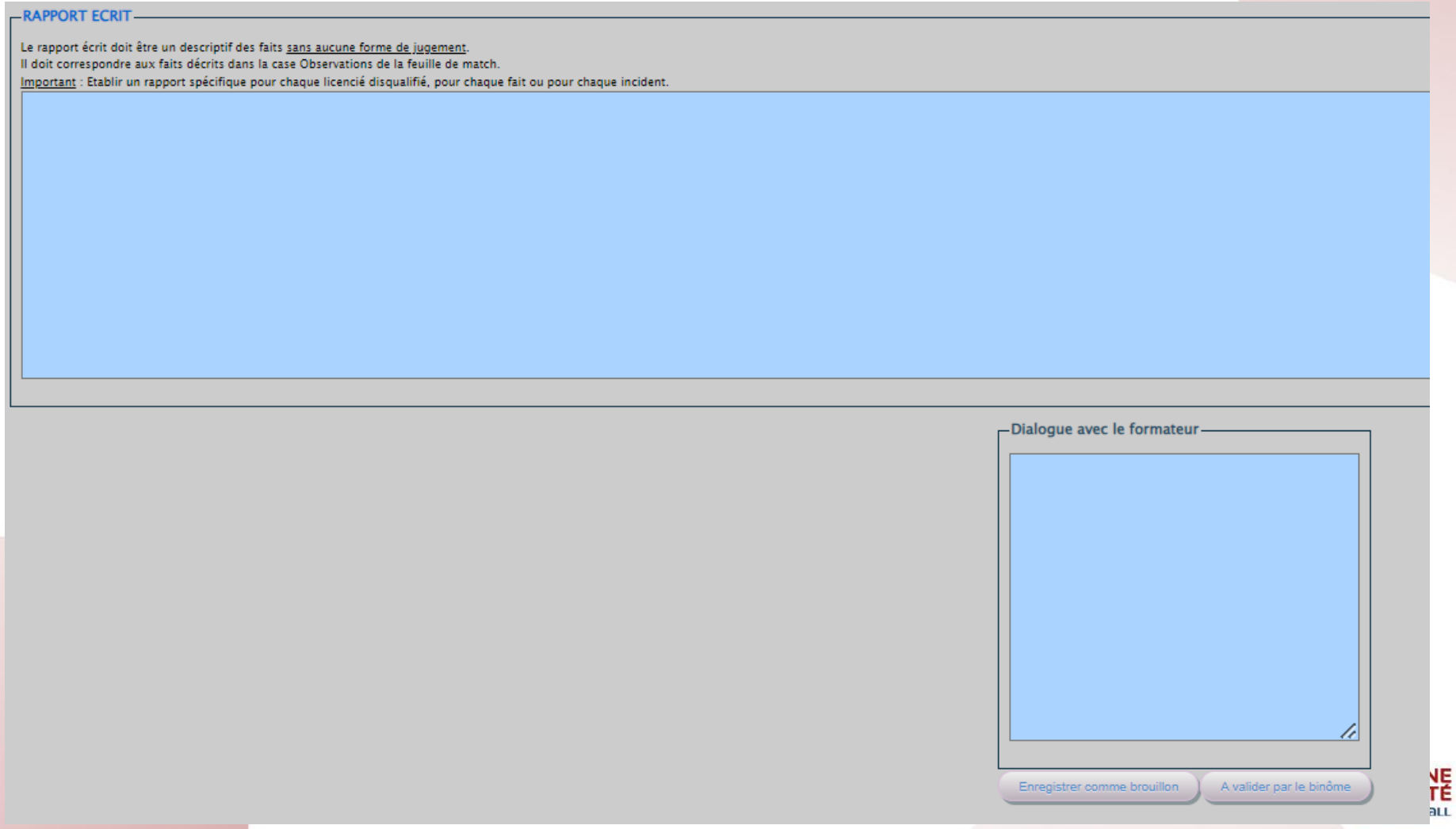

Fonctionnement de la Discipline

Rédaction du rapport

- Sur la FDME et sur Ihand
- Envoie automatique à la discipline depuis Ihand

Ouverture du dossier

- Décision prise par le procureur
- Si choix de ne pas ouvrir, un mail est envoyé à l'auteur du rapport
- Si choix d'ouvrir, le dossier est créé dans Gesthand

Eléments administratifs

- Envoi de la convocation à l'incriminé
- Envoi de la convocation à l'auteur du rapport
- Envoie de la convocation au témoin

Instruction du dossier

- Par l'instructeur en charge du dossier

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ FFHANDBALL

IDSF Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

Fonctionnement de la Discipline

Envoie du rapport d'instruction

- Envoi du rapport d'instruction à l'incriminé
- Envoi du rapport d'instruction à l'auteur du rapport
- Envoi du rapport d'instruction au témoin

Session plénière

- Organisation de la session plénière avec présence obligatoire de l'arbitre si il est convoqué (sauf justification envoyée par mail à la commission de discipline) OU en visoconférence OU audioconférence
- Prise de décision pour la sanction

Notification de sanction

- Envoie des notifications de sanction à l'incriminé
- Envoi des notifications de sanction à l'auteur du rapport
- Envoie des notifications de sanction au témoin

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ FFHANDBALL

IDSF Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

Attention

Pour la saison 2025-2026

Si 1 mois après la date des faits, il n’y a pas de rapport disponible **ALORS** **engagement de poursuites disciplinaires**

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ FFHANDBALL

IDSF Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

Vidéo

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
FFHANDBALL

IDSF
Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

QCM

Question 1

L'équipe bleue est en possession du ballon. Elle se voit accorder un jet de 7m. Le joueur n°6 de l'équipe bleue, souhaite qu'une sanction soit prononcée contre l'équipe adverse. Il manifeste sa désapprobation auprès des arbitres en faisant un grand geste des bras, visible de tous.

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ FFHANDBALL

IDSF Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

QCM

Question 2

L'équipe verte est en possession du ballon, l'équipe rouge est en défense. La table de marque sonne pour indiquer une erreur de numéro sur le joueur 14 qui porte en réalité le numéro 17.

QCM

Question 3

L'équipe blanche marque contre l'équipe noire. L'arbire de but valide le but. Avant l'engagement, la table de marque sonne pour indiquer que l'équipe blanche comptait un joueur de plus sur le terrain. Plusieurs changements ont eu lieu dans l'équipe blanche ne permettant pas d'identifier clairement quel joueur est rentré sur le terrain en plus.

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ FFHANDBALL

IDSF Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

QCM

Question 4

Nous sommes à 59'45'', le joueur n°8 de l'équipe rouge, engage un duel contre le n°7 de l'équipe violette à 10m. Le n°7 violet attrape son vis à vis, le ceinture et le fait chuter. Les n°4 et 6 violet étaient présents derrière leur coéquipier pour intervenir.

QCM

Question 5

Nous sommes à 59'50. Le score est de 35 à 22 pour l'équipe jaune contre l'équipe rouge. Le joueur n°10 jaune se voit siffler une reprise de dribble. Il pose le ballon 2 mètres après le lieu du coup du sifflet.

QCM

Question 6

Le jouer n°4 de l'équipe violette écope d'une exclusion à 25'30 suite une irrégularité contre le n°9 bleu. A 26'15'' il rentre sur le terrain alors que son équipe est en possession du ballon à 12 mètres dans la moitié de terrain violette.

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ FFHANDBALL

IDSF Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

Ca m’est arrivé…

Recyclage 2025-2026

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
FFHANDBALL

IDSF
Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

Nouvelles règles

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ FFHANDBALL

IDSF Institut de Développement du Sport par la Formation et l'Emploi

A RETENIR

- Les contacts en cas de problématique de votre part

- Les dates des 3 webinaires pour la saison 2025/2026

- ***Lundi 6 octobre 2025 de 19h à 20h30 – Présentation des nouvelles règles***

- ***Lundi 23 février 2026 de 19h à 20h30 sur les critères de décisions***

- ***Lundi 30 Mars 2026 de 19h à 20h30 sur la gestion de conflit***

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ FFHANDBALL